

28 janvier 2003

03.101

Recommandation du groupe socialiste**Vente de la Ferme Robert**

Sur la base de l'article 81 de la Constitution cantonale, les vingt députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de reporter la date limite de vente de la Ferme Robert au 31 mars 2003. La situation n'exigeant en aucune manière l'urgence, lesdits députés estiment que cette vente doit impérativement être compatible avec le concept "canton vert" et avec la carte de visite qu'offre le site du Creux-du-Van. Ce délai supplémentaire permettra une étude de compatibilité liée à cette vente.

L'urgence est demandée.

Signataires: J.-N. Karakash, M. Bise, S. Müller Devaud, M. Juan, M. Guillaume-Gentil-Henry, V. Houlmann, O. Duvoisin, C. Borel, A. Laurent, M. Debély, C. Siegenthaler, François Cuche, C. Renevey, C. Bertschi, B. Bois, M.-C. Jeanprêtre Pittet, Pierrette Erard, A. Blaser, F. Berthoud et A. Bovet.